

**Végétalisation d’un lieu dégradé à l’aide de matières résiduelles fertilisantes**

Article 245 du *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement*

Formulaire d’activité – AM245e

Renseignements

Portée du formulaire

Ce formulaire vise une nouvelle demande d’autorisation ou une modification d’autorisation touchant une activité de végétalisation d’un lieu dégradé'?' à l’aide de matières résiduelles fertilisantes (MRF'?'), incluant les activités de stockage temporaire et les activités de mélange de MRF nécessaires à cette activité, assujettie à une autorisation en vertu du paragraphe 8 du premier alinéa de l’article 22 de la Loi sur la qualité de l’environnement (RLRQ, chapitre Q-2), ci-après appelée la LQE.

Ce formulaire ne vise pas le recyclage de MRF sur un lieu agricole, car il y a un formulaire spécifique à cette activité **: AM-LQE-22-al-1-8a – Recyclage de matières résiduelles fertilisantes.**

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d’indication contraire. **Les réponses à fournir visent uniquement les activités décrites dans la portée de ce formulaire.**

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la présente demande, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements.

Notes :

* Les cases à cocher grisées ☐ R ☐ NR ☐ SO, figurant à l’extrémité droite des questions, sont réservées au ministère.
* Les termes suivis du point d’interrogation '**?**' sont définis dans le lexique situé à la fin du formulaire.

Consignes particulières

Il est recommandé de prendre connaissance du *Guide sur l’utilisation de matières résiduelles fertilisantes pour la restauration de la couverture végétale de lieux dégradés* avant de remplir le présent formulaire.

Le stockage de matières résiduelles fertilisantes sur leur lieu de production lorsqu’il est effectué temporairement et à d’autres fins que la valorisation sur ce lieu est inclus à l’activité de production.

Références

Loi et règlements liés au présent formulaire

Site Web du Gouvernement du Québec – [Lois et règlements du ministère](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/lois-et-reglements), plus précisément :

* Loi sur la qualité de l’environnement (RLRQ, chapitre Q-2) – ci-après appelée la LQE
* Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) – ci-après appelé le REAFIE
* Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RLRQ, chapitre Q-2, r. 35.2) – ci-après appelé le RPEP
* Règlement sur les carrières et sablières (RLRQ, chapitre Q-2, r. 7.1) – ci-après appelé le RCS

Documents de soutien, guides et outils de référence

Site Web du ministère – [Matières résiduelles fertilisantes (MRF)](https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/fertilisantes/index.htm), plus précisément :

* Guide sur l’utilisation de matières résiduelles fertilisantes pour la restauration de la couverture végétale de lieux dégradés – ci-après appelé le GMRFLD
* Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes – ci-après appelé le GMRF

[Guide de référence du REAFIE](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/index.htm)

[Guide - Protection accordée aux prélèvements d’eau effectués à des fins de consommation humaine ou de transformation alimentaire (chapitre VI)](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm)

1. Type de demande

1.1 La demande vise-t-elle la modification d’une autorisation ministérielle existante (art. 29 REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.

1.2 Décrivez en détail le changement qui requiert une modification de l’autorisation, son contexte et son impact sur l’autorisation à modifier, et ce, à l’égard de l’activité de végétalisation d’un lieu dégradé'?' à l’aide de matières résiduelles fertilisantes (MRF'?') (art. 29(3) REAFIE).

R NR SO

Note : Cette description doit permettre de bien comprendre la demande de modification.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

Consignes pour remplir la suite du formulaire

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à ajouter une nouvelle activité** assujettie à une autorisation en vertu de l’article 22 de la LQE, vous devez remplir le présent formulaire dans son intégralité (art. 30 al. 2 (1) LQE).

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à changer une activité autorisée**, vous devez remplir uniquement les questions concernées par la modification et fournir toute information demandée dans le formulaire qui n’a pas déjà été transmise ou qui nécessite une mise à jour (art. 30 al. 3 LQE). Toutefois, la section **Impacts sur l’environnement** est à remplir dans tous les cas de modifications.

1. Description de l’activité
   1. Nature de l’activité

2.1.1 Décrivez l’activité de végétalisation d’un lieu dégradé'?' à l’aide de matières résiduelles fertilisantes (MRF'?') concernée par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Exemples d’information à fournir :

* le contexte de la demande;
* le choix des MRF qui seront utilisés;
* les objectifs visés des interventions.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Description du lieu dégradé

2.2.1 Décrivez le lieu dégradé'?' visé par la demande et précisez les activités humaines qui ont affecté le site (type d’activité et période) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.2 Indiquez la vocation actuelle et future du site (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.3 Indiquez la superficie (ha) des aires à restaurer du lieu dégradé'?' visé par les travaux de végétalisation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.4 Les activités visées par la demande sont-elles réalisées sur un site où les activités antérieures ou actuelles sont assujetties à des exigences règlementaires en vertu de la LQE (ex. : *Règlement sur les carrières sablières*, *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles,* etc.) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

*Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.2.6.*

2.2.5 Fournissez tout élément descriptif permettant de démontrer que l'activité visée par la demande est conforme à la règlementation en vigueur (art. 17 al. 1 (5) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.2.6 Les activités visées par la demande sont-elles réalisées sur un site où les activités antérieures ou actuelles sont encadrées par une autorisation environnementale (ex. : sablière, aire d’entassement de résidus miniers ou ligneux) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

*Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.3.*

2.2.7 Démontrez que l’activité respecte les exigences de l’autorisation et précisez le numéro de l’autorisation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Note : Le numéro de l’autorisation est composé de neuf chiffres (ex. : 40XXXXXXX). Il est inscrit sur la première page des autorisations et est situé sous le nom du titulaire ou dans le coin supérieur droit. Ce numéro peut être inexistant sur les plus anciennes autorisations, dans ce cas indiquez le numéro de dossier (ex. : 7610-01-02-3456456).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Description du substrat à végétaliser

2.3.1 Décrivez la surface du lieu dégradé'?' à végétaliser et précisez les carences justifiant les activités visées par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Exemples d’information à fournir :

* la description de la couverture végétale actuelle du lieu dégradé;
* les propriétés physiques du substrat'?' limitant la reprise de la végétation;
* si connue, la description de la couverture végétale au pourtour du lieu avant sa dégradation.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.2 Un sol est-il présent sur le site à végétaliser (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

*Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.3.5.*

2.3.3 Précisez la profondeur du sol présent (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.4 Le sol initial est-il composé d’un matériel non consolidé ayant majoritairement une granulométrie inférieure à 2 mm (plus de 50 % du volume) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

R NR SO

Notez que les sites n’ayant pas un sol initial avec une granulométrie inférieure à 2 mm nécessitent souvent des travaux supplémentaires préalablement à l’utilisation des MRF. Le GMRFLD offre un complément d’information à ce sujet à la section 2.2.

|  |
| --- |
| Oui Non |

2.3.5 Des travaux supplémentaires sont-ils requis afin de créer une surface propice à la végétalisation (ex. : ajout de matériaux meubles, réduction des pentes, régalage de la surface, imperméabilisation) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

*Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.3.7.*

2.3.6 Décrivez les travaux supplémentaires requis pour améliorer la surface à végétaliser (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.7 Décrivez les propriétés physiques et agronomiques du substrat'?' à végétaliser (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

La liste des propriétés qui doivent minimalement être fournies sont : azote total, P M-3, K M-3, Al M-3, indice de saturation (P/Al) M-3, potassium, matière organique, masse volumique apparente, pH (eau), pH tampon et analyse de métaux.

Notes : S’il y a plusieurs zones à végétaliser, la description doit être faite pour chaque zone. Le tableau 6.1 du GMRF contient des précisions sur les métaux.

Pour faciliter l’analyse de la demande, il est recommandé de fournir les résultats d’analyse ainsi que les détails de la campagne d’échantillonnage pouvant contribuer à la description des propriétés du substrat. Ces documents et renseignements pourraient d’ailleurs être exigés dans le cadre de l’analyse de la demande.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.8 Décrivez le drainage des eaux de surface du lieu dégradé'?' (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

R NR SO

Exemples:

* les pentes et la direction de l’écoulement des eaux;
* la présence de fossés ou autres aménagements de drainage sur le site.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.9 Indiquez le niveau de la nappe phréatique et évaluez la vulnérabilité des eaux souterraines (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Note : Selon le projet, une étude hydrogéologique'?' pourrait être exigée dans le cadre de l’analyse de la demande. Le cas échéant, il est recommandé de joindre cette étude afin de faciliter l’analyse de la demande.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Description des matières résiduelles fertilisantes (MRF) et autres matières

2.4.1 Dans le tableau ci-dessous, décrivez les matières résiduelles fertilisantes (MRF'?') utilisées pour la végétalisation du lieu dégradé'?' (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

R NR SO

Notez que le GMRF donne des précisions sur les différents types de résidu. Si l’une des matières utilisées correspond au type « Autres résidus », démontrez que cette matière possède le statut de MRF. La section 7 du GMRF contient des précisions sur les caractéristiques attendues d’un résidu possédant une valeur comme MRF.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de la MRF utilisée | Type de résidu correspondant à la MRF utilisée | Nom du générateur et l’adresse du lieu de production de la MRF | Quantité produite annuellement ou accumulée au lieu de production | | Description du procédé générateur |
| tonne sur base sèche  (t.m.s.) | tonne sur base humide  (t.m.h.) |
| *Saisissez les informations.* | *Choisissez un élément.*  Autre résidu, démontrez le statut de MRF  *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |
| ... | *Choisissez un élément.*  Autre résidu, démontrez le statut de MRF  *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | *Choisissez un élément.*  Autre résidu, démontrez le statut de MRF  *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.4.2 Dans le tableau ci-dessous, indiquez pour chaque MRF'?' la classification C-P-O-E établie selon les critères déterminés à la section 8 du GMRF (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

R NR SO

Notez que lorsque la vocation future du site est agricole, certaines restrictions d’utilisations pourraient s’appliquer. La section 8 du GMRF donne des précisions à ce sujet.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de la MRF utilisée | Contaminants'?' chimiques (C) | Précisez l’option correspondante de la catégorie. | Agents pathogènes (P) | Précisez l’option correspondante de la catégorie. | Odeur (O) | Précisez l’option correspondante de la catégorie. | Corps étrangers (E) | Précisez l’option correspondante de la catégorie. |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.4.3 Une ou plusieurs MRF'?' sont-elles classées hors catégorie selon les critères déterminés à la section 8 du GMRF (art. 17 al. 1 (4) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

*Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.4.5.*

2.4.4 Indiquez les mesures de mitigations mises en place (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Note : Si y a plus d’une MRF'?' hors catégorie, fournissez les mesures de mitigation pour chaque MRF.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.4.5 Dans le tableau ci-dessous, indiquez la quantité et le volume pour chaque MRF utilisée dans le cadre du projet (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

R NR SO

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de la MRF utilisée | Quantité de MRF | | Volume de MRF | Densité des MRF (tonnes/m³) |
|  | tonne sur base sèche  (t.m.s.) | tonne sur base humide  (t.m.h.) | m³ |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.4.6 Décrivez les propriétés physiques et chimiques de chaque MRF'?' tant sur le plan agronomique qu’environnementale. Cette description doit être basée sur une caractérisation représentative et récente de la MRF, telle que définie à la section 6 du GMRF (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

R NR SO

Notez qu’en plus des qualités agronomiques, les analyses doivent aussi prouver que la qualité environnementale de MRF respecte les teneurs limites permises en contaminants'?'. La section 8 du GMRF donne un complément d’information à ce sujet.

Exemples de propriétés à décrire :

* l’azote total;
* le phosphore total;
* la siccité;
* la teneur en matières organiques;
* la teneur en contaminants (ex. : métaux);
* le rapport C/N;
* le ratio N‑NH4+/ Ntotal.

Pour faciliter l’analyse de la demande, il est recommandé de joindre, pour chaque MRF, la compilation de résultats d’analyse, les certificats d’analyse ainsi que les détails de la campagne d’échantillonnage pouvant contribuer à cette description. Ces documents pourraient d’ailleurs être exigés dans le cadre de l’analyse de la demande.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.4.7 Le projet comprend-il un mélange de matières avec des MRF'?' (art. 17 al. 1 (4) REAFIE)?

R NR SO

Exemples de mélange :

* une MRF avec des sols;
* une MRF avec d’autres MRF;
* une MRF avec des déjections animales traitées et transformées en produits utiles;
* une MRF avec des engrais minéraux.

|  |
| --- |
| Oui Non |

*Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.4.11.*

2.4.8 Décrivez chacune des autres matières qui sont mélangées à des MRF'?' en précisant notamment leurs propriétés physiques et chimiques (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Exemples d’information à fournir :

* type de matières (ex. : sols, engrais minéraux, déjections animales traitées et transformées en produits utiles);
* propriétés (ex. : azote total, phosphore total, siccité, teneur en matière organique, teneurs en contaminants'?' (ex. : métaux), rapport C/N, ratio N‑NH4+/ Ntotal).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| Ne s’applique pas (mélange constitué uniquement de MRF) |

2.4.9 Décrivez chaque mélange (recette) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Informations à fournir :

* le nom du mélange (recette);
* l’identification des matières mélangées (ex. : nom des MRF'?' utilisées, sols, engrais minéraux, déjections animales traitées et transformées en produits utiles);
* la quantité par matière;
* la justification du mélange;
* les propriétés physiques et chimiques du mélange (ex. : azote total, phosphore total, potassium, siccité, teneur en matière organique, teneurs en contaminants'?' (ex. : métaux), pH, rapport C/N, ratio N‑NH4+/ Ntotal);
* la densité du mélange (tonnes/m³);
* la classification C-P-O-E du mélange.

Note : Pour la justification du mélange, consultez la section 7.2 du GMRF.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.4.10 Décrivez les opérations de mélange afin que ce dernier soit uniforme (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.4.11 Démontrez que la MRF'?' ou le mélange utilisé pour la végétalisation permet d’améliorer les propriétés chimiques, physiques ou biologiques du substrat'?' afin de favoriser l’implantation et le maintien de la végétation à court, moyen et long terme (art. 17 al. 1 (4) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Stockage des matières résiduelles fertilisantes MRF et des mélanges

2.5.1 L’activité visée par la demande inclut-elle une activité de stockage de MRF'?', seule ou en mélange (art. 17 al. 1 (3) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

*Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.6.*

2.5.2 L’activité de stockage de MRF'?' seule ou en mélange est-elle réalisée sur une portion du site à restaurer (art. 17 al. 1 (3) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

2.5.3 Les MRF'?' stockées, seules ou en mélange, seront-elles entièrement épandues pendant la même année civile (ex. : début du stockage le 1er mars 2023 et fin de l’épandage en juillet 2023) (art. 17 al. 1 (3) REAFIE)?

R NR SO

Notez que :

* les activités de stockage de MRF à l’extérieur du site à restaurer et/ou pour une période excédant la saison d’épandage de la même année civile ne sont pas couvertes par le présent formulaire d’activité. Vérifiez l’assujettissement de cette activité et remplissez au besoin le formulaire d’activité ***AM245b – Stockage, utilisation et traitement de matières résiduelles à des fins de valorisation***.
* seules les activités de stockage temporaire sont couvertes par le présent formulaire. Le stockage est considéré comme temporaire si l’ensemble de la MRF est épandu durant la même année civile (ex. : début du stockage le 1er mars 2023 et fin de l’épandage en juillet 2023).

|  |
| --- |
| Oui Non |

2.5.4 Dans le tableau ci-dessous, décrivez les activités et les aires de stockage temporaire (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

R NR SO

Note : Il est interdit de stocker des MRF'?' dont le ratio N-NH4+/N total dépasse 0,15 ou dont la siccité est inférieure à 20 %.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Identification de l’aire de stockage temporaire  (comme indiquée sur les plans) | Nom de la MRF ou du mélange stocké | Quantité maximale stockée en tout temps  (t. m. h.) | Description de l’aire de stockage temporaire  Précisez le type de surface ou du sol, de recouvrement, d’ouvrages, d’installations et les aménagements. | Superficie (m2) | Hauteur maximale des empilements (m) | Période de stockage  (mois - année) |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... | Début : ...  Fin : ... |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | Début : ...  Fin : ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... | Début : ...  Fin : ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.5.5 Des activités de stockage temporaire auront-elles lieu en période hivernale (art. 17 al. 1 (3) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.5.7.

2.5.6 Indiquez les mesures d’atténuation mises en place en lien avec les risques associés au stockage en période hivernale (art. 18(3) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.5.7 Décrivez les mesures d’atténuation mises en place afin de limiter l’infiltration de l’eau dans les MRF'?' et de minimiser les risques de contamination reliés aux activités de stockage (art. 18(3) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| Aucune mesure. *Justifiez.* |

2.5.8 Fournissez tout élément descriptif permettant de démontrer la conformité des aires de stockage des MRF'?', seules ou en mélange, aux dispositions du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (RPEP) (art. 17 al. 1(5) REAFIE et art. 56, 58, 59 et 71 RPEP).

R NR SO

Les dispositions du RPEP varient notamment selon les catégories de prélèvements d’eau, la vulnérabilité des eaux et le type d’eau prélevé (eaux souterraines ou eau de surface).

Notez que la catégorie de prélèvement est définie à l’article 51 du RPEP et l’aire de protection immédiate aux articles 54 ou 70 du RPEP.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Activité d’épandage et de végétalisation

2.6.1 Décrivez la méthode et le mode d’épandage (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.6.2 Dans le tableau ci-dessous, décrivez les épandages (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Identification de la zone d’épandage  (comme indiquée sur les plans) | Superficie (ha) | Période d’épandage  (mois - année) | Identification de la MRF'?' ou du mélange épandu | Identification de l’aire de stockage d’où provient la MRF ou le mélange épandu, le cas échéant  (comme indiqué sur les plans) | Dose d’épandage | | Quantité totale | |
| tonne sur base humide (t.m.h.)/ha | tonne sur base sèche (t.m.s)/ha | tonne sur base humide (t.m.h) | (m3) |
| *Saisissez les informations.* | ... | Début : ...  Fin : ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | Début : ...  Fin : ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | Début : ...  Fin : ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.6.3 Des activités d’épandage auront-elles lieu après la fin de la saison de croissance (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.6.5.

2.6.4 Indiquez les motifs justifiant un épandage après la fin de la saison de croissance (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Note : L’établissement des semis avant le gel est important pour réduire la mortalité de la végétation.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.6.5 Précisez le délai d’incorporation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.6.6 Dans le tableau ci-dessous, précisez les renseignements liés à l’ensemencement ou à la plantation utilisée pour la restauration de la couverture végétale (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Identification de la zone à végétaliser  (comme indiquée sur les plans) | Espèce ou description du mélange d’ensemencement | Densité de l’ensemencement ou de la plantation | Besoins des plantes | |
| 1re année de croissance | 2e année incluant l’arrière-effet azoté |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.6.7 Fournissez tout élément descriptif permettant de démontrer la conformité des zones d’épandage de MRF'?', seules ou en mélange, aux dispositions du RPEP (art. 17 al. 1 (5) REAFIE et art. 56, 58, 63, 64 et 71 RPEP).

R NR SO

Les dispositions du RPEP varient notamment selon les catégories de prélèvements d’eau, la vulnérabilité des eaux et le type d’eau prélevé (eaux souterraines ou eau de surface).

Notez que la catégorie de prélèvement est définie à l’article 51 du RPEP et l’aire de protection immédiate aux articles 54 ou 70 du RPEP.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Objectif de la restauration et suivis

2.7.1 Démontrez que la qualité de la résultante'?' respectera la qualité de sol requise par la vocation du lieu et maintiendra les usages actuels et futurs des eaux de surface et des eaux souterraines (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.7.2 Indiquez les entretiens, les suivis et les seuils d’intervention qui seront réalisés pour assurer la reprise de la végétation à court, moyen et long terme (art. 18(4) REAFIE).

R NR SO

Exemples d’information à fournir :

* les seuils d’intervention (ex. : seuil de mortalité ou grandeur de la zone qui nécessitera le remplacement du couvert végétal);
* les suivis (ex. : détails du suivi effectué, fréquence, durée du suivi);
* les travaux correctifs en cas de mortalité de la végétation.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.7.3 Indiquez les suivis qui seront réalisés pour assurer l’innocuité du projet sur la qualité des eaux de surface et souterraine à court, moyen et long terme (art. 18(4) REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| Ne s’applique pas. *Justifiez.* |

2.7.4 Un bilan annuel sera-t-il préparé et transmis au ministère dans les 90 jours suivant la fin de chaque année (art. 18(4) REAFIE)?

R NR SO

Exemples d’information à fournir dans ce type de bilan :

* la quantité totale reçue par MRF (par type et générateur);
* la quantité totale stockée par MRF;
* le volume total épandu par MRF;
* la description des travaux réalisés;
* la restauration de la végétation;
* les suivis de la qualité des eaux;
* toute autre information pertinente.

Notez que selon le projet, le bilan annuel pourrait être exigé lors de l’analyse de la demande.

|  |
| --- |
| Oui Non |

* 1. Modalités et calendrier de réalisation

2.8.1 Dans le tableau ci-dessous, indiquez les dates de début et de fin, ou la durée, des différentes étapes de réalisation des travaux de végétalisation du lieu dégradé'?' (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

R NR SO

Exemples d’étape de réalisation :

* l’aménagement préalable du substrat;
* l’ensemencement ou plantation des végétaux;
* le début et la fin de stockage de MRF;
* le début et la fin des activités d’épandages;
* les entretiens et suivis;
* toute autre étape pertinente.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étapes de réalisation | Date de début | Date de fin | Durée |
| *Saisissez les informations.* | *Sélectionnez la date.* | *Sélectionnez la date*. | *Précisez la durée.* |
| ... | *..*. | *..*. | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | *..*. | *..*. | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

1. Localisation des activités
   1. Plan de localisation

3.1.1 En complément des informations demandées dans le formulaire général *AM16b –* *Description du projet* ou *AM27b – Description du projet modifié* concernant le plan de localisation, indiquez dans ce plan l’emplacement des éléments suivants dans un rayon de 500 mètres du site (art. 17 al. 2 (1) et (2) et 246(1) REAFIE) :

R NR SO

les zones d’intervention :

* les aires d’entreposage, de chargement et de déchargement;
* les zones d’épandage;
* la zone de lieu dégradé;
* la zone d’ensemencement et de plantation;
* l’aménagement du site (voie d’accès, drainage du site, etc.);
* toute autre information pertinente.

les éléments suivants, le cas échéant :

* les sites de prélèvements d’eau et leurs aires de protection;
* les aires de mélange des MRF;
* les récepteurs sensibles (ex. : les habitations à protéger, les lieux publics, les commerces, etc.);
* les voies publiques.

**Les éléments localisés sur le plan doivent correspondre à la réalité (dimensions et localisation).**

Selon le projet, plus d’un plan de localisation peut être fourni.

Les formats de fichiers acceptés sont JPEG et PDF.

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

1. Impacts sur l’environnement

Conformément à l’article 18 du REAFIE, il est de votre responsabilité d’informer le ministère des impacts potentiels cumulés de toutes les activités du projet.

Formulaires d’impacts

Les renseignements sur les impacts doivent être déclarés dans des formulaires distincts, appelés « formulaires d’impacts », lesquels permettent de fournir les informations obligatoires prévues à l’article 18 du REAFIE lors du dépôt d’une demande. Vous devez y décrire notamment les impacts anticipés ainsi que les mesures d’atténuation, de surveillance et de suivi pour les activités visées par la demande présentée.

Les formulaires d’impacts applicables au projet doivent être cochés dans le formulaire général ***AM16c – Identification des activités et des impacts*** ou ***AM27c – Identification des activités et des impacts du projet modifié***.

Chaque activité composant un projet peut avoir des impacts sur la qualité de l’environnement'?' et ces impacts peuvent être distincts ou communs à d’autres activités d’un même projet. Il est donc important de considérer l'ensemble du projet avant de remplir un formulaire d’impacts et de ne remplir qu’un seul formulaire d’impacts par type d’impact.

La section qui suit identifie les principaux formulaires d’impacts à remplir pour le projet. Selon les particularités du projet et des activités qui le composent, il est possible que d’autres formulaires d’impacts que ceux listés ci-dessous soient requis.

* 1. Bruit

4.1.1 Les activités de végétalisation d’un lieu dégradé'?' à l’aide de MRF'?' sont-elles susceptibles de générer du bruit pouvant causer des nuisances (art. 18 REAFIE)?

R NR SO

Exemples de sources de bruit à déclarer dans le formulaire d’impacts ***AM18a – Bruit*** :

* les opérations de chargement, d’entreposage et de transbordement de matières;
* les opérations mécaniques (ex. : de mélange des matières, d’épandage).

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.2.

4.1.2 Fournissez le formulaire d’impacts *AM18a – Bruit* (art. 18 REAFIE).

R NR SO

|  |
| --- |
| Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18a – Bruit*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Eaux de surface, eaux souterraines et sols

4.2.1 Les activités de végétalisation d’un lieu dégradé'?' à l’aide de MRF'?' sont susceptibles d’avoir un impact sur les eaux de surface, les eaux souterraines et les sols. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impacts *AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

R NR SO

Exemples de source de contaminant susceptible de générer les impacts à déclarer dans ce formulaire :

* les eaux provenant des aires de stockage;
* la gestion des eaux de lixiviation;
* le stockage sur le sol de matières lixiviables ou de sols;
* l’épandage de certaines MRF;
* les risques de déversements accidentels d’hydrocarbures reliés à la circulation de machinerie à proximité d’un milieu sensible;
* la modification du drainage des eaux de surface;
* la mise à nu de sols pouvant émettre des matières en suspension dans les eaux de surface.

|  |
| --- |
| Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Rejets atmosphériques

4.3.1 Les activités de végétalisation d’un lieu dégradé'?' à l’aide de MRF'?' sont susceptibles de générer des émissions diffuses de particules ou des odeurs dans l’atmosphère'?'. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impacts *AM18c – Rejets atmosphériques* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

R NR SO

Exemples de sources d’émission atmosphérique à déclarer dans ce formulaire :

* les odeurs générées par les MRF lors de leur stockage et/ou de leur épandage;
* les émissions de particules provenant des opérations (ex. chargement, déchargement, stockage, épandage des MRF).

|  |
| --- |
| Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18c – Rejets atmosphériques*** dans le cadre de la présente demande. |

4.3.2 Décrivez le programme d’information et de sensibilisation en lien avec l’utilisation de MRF'?' (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Note : La section 10.6 du GMRF inclut des informations à ce sujet.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| Ne s’applique pas. *Justifiez.* |

4.3.3 Décrivez les mesures préventives relativement aux agents pathogènes (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Note : Au besoin, consultez la section 10.5 du GMRF.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| Ne s’applique pas (aucune MRF de catégorie P2) |

4.3.4 La demande comprend-elle des MRF'?' ou des mélanges de catégorie O2 ou O3 (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

R NR SO

La section 8.4 du GMRF offre un complément d’information à ce sujet.

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.4.

4.3.5 Décrivez le programme de gestion des odeurs (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

R NR SO

Notes :

* Ce programme peut inclure le plan de prévention des odeurs (ex. : horaire des livraisons, mise en place d’un recouvrement).
* Au besoin, consultez la section 9.3.3 du GMRF.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Autres impacts environnementaux

4.4.1 Les activités de végétalisation d’un lieu dégradé'?' à l’aide de MRF'?' sont susceptibles de générer d’autres impacts environnementaux que ceux listés précédemment. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impacts *AM18e – Autres impacts environnementaux* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

R NR SO

Exemples d’autre impact à déclarer dans ce formulaire :

* la présence d’amiante sur le lieu dégradé à végétaliser;
* la présence de nuisances sur le lieu ou aux abords de celui-ci (vermine, etc.);
* les impacts sur le paysage et l’acceptation sociale;
* le risque de propagation d’espèces envahissantes.

|  |
| --- |
| Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18e – Autres impacts environnementaux*** dans le cadre de la présente demande. |

1. Informations complémentaires sur le projet

Selon les activités composant le projet, des informations complémentaires peuvent être nécessaires pour bien analyser la demande.

* 1. Autres informations

5.1.1 Selon le projet, certains des éléments indiqués dans le tableau suivant pourraient être requis. *(Facultatif)*

En fonction des caractéristiques du projet, ces éléments pourraient être exigés dans le cadre de l’analyse de la demande, si l’information est disponible, il est recommandé de les joindre afin de faciliter l’analyse de la demande

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Éléments pouvant être requis | Le cas échéant, identifiez le document et la section où retrouver les renseignements |
| 5.1.1.1 | Un relevé topographique du terrain à restaurer établissant les courbes de niveau à une équidistance maximale d’un mètre, avant et après les travaux | *Saisissez les informations.* |
| 5.1.1.2 | Une carte géologique des affleurements rocheux et des dépôts meubles | ... |
| 5.1.1.3 | Une carte en plan de la piézométrie et des directions d’écoulement des eaux souterraines à une échelle appropriée | ... |
| 5.1.1.4 | L’évaluation de la qualité des eaux de surface (voir section 3.6.1 GMRFLD) et la localisation des points d’observation et d’échantillonnage utilisés pour cette évaluation | ... |
| 5.1.1.5 | Les différentes teneurs de fond locales de la qualité des eaux souterraines et leurs variabilités spatiales et temporelles (consultez la section 3.6.2 du GMRFLD) | ... |
| 5.1.1.6 | L’identification des unités hydrostratigraphiques contrôlant l’écoulement souterrain, leur géométrie et leurs propriétés hydrogéologiques (conductivité hydraulique, porosité effective, etc.) | ... |
| 5.1.1.7 | La description de l’hydrographie, incluant une estimation des débits d’écoulement et les fluctuations saisonnières ou annuelles de ces débits | ... |
| 5.1.1.8 | La description du réseau d’écoulement des eaux souterraines de façon suffisamment détaillée pour évaluer si une éventuelle contamination des eaux souterraines pouvait affecter le réseau hydrographique de surface, les ouvrages de captage d’eau souterraine situés à proximité ou des propriétés pour lesquelles l’eau souterraine pourrait éventuellement alimenter des activités s’y déroulant | ... |
| 5.1.1.9 | L’emplacement des points d’observation hydrogéologique utilisés pour effectuer les descriptions précédentes (forages, sondages, piézomètres, etc.) | ... |
| 5.1.1.10 | L’évaluation de l’impact du projet sur la recharge régionale | ... |
| 5.1.1.11 | L’évaluation du potentiel de l’aquifère (ou des aquifères) comme source d’alimentation en eau | ... |
| 5.1.1.12 | La direction des vents dominants | ... |
| 5.1.1.13 | Les avis de la santé publique | ... |
| 5.1.1.14 | La stabilité géotechnique des haldes à végétaliser | ... |
| 5.1.1.15 | Autre, *précisez* | ... |

1. Services de professionnels ou d’autres personnes compétentes

6.1 Les services d’un professionnel'?' ou d’une autre personne compétente ont-ils été requis pour remplir le présent formulaire ou pour préparer tout autre document en soutien à ce formulaire (art. 16 al. 1 (3) REAFIE)?

R NR SO

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, vous avez complété le présent formulaire.

6.2 Joignez un formulaire de déclaration *AM16d* – *Déclaration du professionnel ou autre personne compétente* pour chaque professionnel'?' ou personne compétente concerné (art. 16 al. 1 (3) REAFIE).

R NR SO

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

Lexique

**atmosphère :** air ambiant qui entoure la terre, à l’exclusion de l’air qui se trouve à l’intérieur d’une construction ou d’un espace souterrain (art. 1 LQE).

**contaminant**: une matière solide, liquide ou gazeuse, un micro-organisme, un son, une vibration, un rayonnement, une chaleur, une odeur, une radiation ou toute combinaison de l’un ou l’autre susceptible d’altérer de quelque manière la qualité de l’environnement (art. 1 LQE).

**environnement :** l’eau, l’atmosphère et le sol ou toute combinaison de l’un ou l’autre ou, d’une manière générale, le milieu ambiant avec lequel les espèces vivantes entretiennent des relations dynamiques (art. 1 LQE).

**étude hydrogéologique :** étude signée par un ingénieur ou un géologue décrivant, pour un territoire donné, la distribution, la composition et le comportement de l’eau souterraine ainsi que ses interactions avec les formations géologiques, les eaux de surface et les activités anthropiques (art. 3 REAFIE).

**lieu dégradé** : surface de sol caractérisée par une carence importante à supporter la végétation, à la suite de différents travaux, comme un terrain après l’exploitation d’une carrière, d’une sablière ou d’une mine, etc. (GMRFLD).

**matière résiduelle :** tout résidu d’un processus de production, de transformation ou d’utilisation, toute substance, matériau ou produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l’abandon (art. 1 LQE).

**matière résiduelle fertilisante (MRF) :** matière résiduelle dont l’emploi est destiné à entretenir ou à améliorer, séparément ou simultanément, la nutrition des végétaux, ainsi que les propriétés physiques et chimiques et l’activité biologique des sols (GMRF).

**professionnel :** professionnel au sens de l’article 1 du *Code des professions* (chapitre C-26); est également assimilée à un professionnel toute personne autorisée par un ordre professionnel à exercer une activité réservée aux membres de cet ordre (art. 3 REAFIE).

**résultante** : couche de sol apte à la végétation résultant du mélange de MRF, d’amendements, d’engrais minéraux ou de déjections animales traitées et transformées en produits utiles, de sols ou d’autres matériaux avec le substrat d’un lieu dégradé.

**substrat**: tout sol meuble ou matériau (sable, gravier, roche massive, résidu minier, etc.) présent sur ou constituant la partie supérieure d’un lieu dégradé qui fait l’objet de la restauration.